

Le trésor de la retraite¹

Jean-Marie Harribey

Le Monde diplomatique, octobre 2010

Dans son article du *Monde diplomatique* de septembre 2010 « Retraites, un trésor impensé », Bernard Friot présente une analyse qui, pour une bonne part, est commune à tous ceux qui défendent le principe de la retraite par répartition (notamment le droit à la retraite comme temps de vie hors de toute subordination au capital), et, pour une autre part, oblige à interroger les fondements théoriques de nos engagements.

Selon lui, les retraités produisent de la valeur économique dont leur pension est l'équivalent. Cette thèse est triplement critiquable. D'abord parce qu'elle revient à nier la différence fondamentale entre richesse (au sens de valeurs d'usage répondant à de vrais besoins auxquelles contribuent nombre de retraités) et valeur économique, confusion que le capitalisme exprime à sa manière : il n'existe de richesse que marchande.

Ensuite, elle souffre d'une contradiction logique insurmontable. On ne peut considérer que les retraités « travaillent » pour créer de la valeur économique, le cas extrême des mourants et des grabataires, qui continuent pourtant de recevoir leur pension, contredisant cette affirmation. De plus, imaginons que tous les salariés des entreprises privées et tous ceux des administrations publiques se mettent en grève générale illimitée pour faire échouer le projet de réforme du gouvernement et que cette grève dure longtemps : pourrait-on payer les retraites ? Si oui, puisque, aux dires de B. Friot, les retraités créent la valeur qui sert à les rémunérer, que feraient-ils de leur argent puisqu'il n'y aurait plus rien à acheter (marchandises non produites) et plus rien à payer collectivement (services non marchands non produits) ? Sinon, la thèse centrale de B. Friot s'effondre.

Enfin, l'auteur nie tout transfert de valeur entre les salariés actifs et les retraités, tout en affirmant que les cotisations sociales sont prélevées sur la valeur ajoutée par les actifs. Pour défendre l'idée que la retraite est la partie socialisée du salaire que continuent à percevoir les retraités, il n'est pas besoin de récuser la solidarité intergénérationnelle qui est au fondement de la retraite par répartition. À juste titre, B. Friot refuse que la retraite puisse être un revenu tiré de l'épargne individuelle, mais son opposition entre revenu et salaire ne tient pas. Le terme de revenu est un terme générique : dans le capitalisme, trois formes de revenu sont en conflit : le salaire, le profit capitaliste et la rente.

L'extension de la notion de cotisation sociale à une « cotisation économique » que propose B. Friot pour investir a le mérite de rappeler la nécessité de maîtriser collectivement la part de richesse nécessaire à la préparation de l'avenir. Cependant, puisqu'il s'agit de socialiser l'investissement, il n'est pas besoin de le ramener à du salaire. On comprend l'intention légitime de B. Friot : réaffirmer que toute la valeur économique provient du travail et que l'ensemble de la société a vocation à contrôler tout ce qu'elle produit, au lieu d'abandonner cette maîtrise à ceux qui détiennent la propriété du capital. En termes économiques, tout provient du travail mais tout ne se réduit pas à du salaire.

Au total, on est invité à réfléchir sur l'ambivalence du salariat : à la fois aliénation, parce qu'il est le rapport social du capitalisme, et construction politique d'institutions préfigurant ou préparant son dépassement. Il n'est pas l'un ou l'autre exclusivement, il est les deux (<http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/retraites/debat-friot.pdf>).

¹ *Le Monde diplomatique* a publié sous le titre « Les retraites, des "travailleurs" libres ? ».